

20 + 1 copie compl
24 12 - 59

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Ville de ROYAN

du Conseil Municipal

OBJET :

Réunion du Jeudi 10 Décembre 1959

Revalorisation de
traitement :
Conciergerie du Palais
des Congrès

59181

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le dix Décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 5 Décembre 1959.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Lanoue, Rochedereux, Brenusseau, Mouchot Pouget, Lanussé, Guillaud, Biscaye, Mongrand, Lamouche, Flahaut, Lassé, Fontanille Berland, Reix, Melle Fouché, MM. Barreau, Gachet, Menant, Bujard, Galland, Bétous

Représenté : M. Bouchet par M. Bujard

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Considérant que M. PIERARD, conciergerie du Palais des Congrès n'a pas perçu d'augmentation de traitement depuis 2 ans

Vu la demande de l'intéressé

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- qu'à partir du 1er Janvier 1960 le traitement mensuel de M. PIERARD, conciergerie contractuel du Palais des Congrès sera revalorisé de 15 % et porté à 28.750 frs

- que la dépense sera imputée ch XXVIII, art. 8, frais d'exploitation du Palais des Congrès

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdite
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 22 Déc. 1959
Le Sous-Maire J. VACHEL



COPIE CONFORME
Pour le Maire,
Adjoint-Délégué

Handwritten signature



Handwritten signature